

Livret d'accueil

Institut Jérôme Lejeune

Paris



Facile à Lire et à Comprendre

Comment ce livret d'accueil fonctionne ?

- Le livret d'accueil donne des informations sur l'Institut Jérôme Lejeune.

Mes droits

Fiche 8 : Mon consentement.....page

Fiche 9 : Mes données.....page

Fiche 10 : Ma personne de confiance.....page

Fiche 11 : Les directives anticipées.....page

Fiche 12 : Le droit à l'expression.....page

Mes devoirs

Fiche 13 : La sécurité.....page

Fiche 14 : Le respect.....page

Mots difficiles

Fiche 15 : Explication des mots
difficiles.....page

- Le livret d'accueil a un sommaire avec des couleurs.
- Les couleurs m'aident. C'est pour me repérer.

Sommaire du livret d'accueil

L'institut

Fiche 1 : A quoi sert l'Institut.....page 8

Fiche 2 : Prendre un rendez-vous..page 9

Fiche 3 : Conseils.....page 10

Mon parcours

Fiche 4 : Ce que je dois apporter..page 12

Fiche 5 : Ceux que je peux rencontrer
à l'Institut.....page 13

Fiche 6 : Ma consultation.....page 14

Fiche 7 : La prise de sang.....page 15

Mes droits

Fiche 8 : Le consentement.....page 17

Fiche 9 : Mes données.....page 18

Fiche 10 : Ma personne de confiance
.....page 19

Fiche 11 : Mes directives anticipées
.....page 20

Fiche 12 : Le droit à dire
ce que je pense.....page 21

Mes devoirs

Fiche 13 : La sécurité.....page 25

Fiche 14 : Le respect.....page 26

Les liens utiles

Fiche 16 : Les liens utiles.....page 29

L'institut



Fiche 1 :

À quoi sert l'Institut ?

L'Institut soigne.

Les médecins s'occupent de ma santé.

L'Institut cherche.

Des chercheurs travaillent à l'Institut.

Les chercheurs veulent
mieux comprendre mon handicap.

Les chercheurs cherchent des solutions
pour que ma vie quotidienne soit meilleure.

L'Institut apprend des choses aux autres.

Apprendre des choses aux autres,
cela s'appelle la formation.

A l'Institut, ceux qui le veulent peuvent apprendre
à mieux s'occuper des personnes avec un handicap.

Fiche 2 :

Prendre un rendez-vous



Je prends rendez-vous par téléphone
au **01 56 58 63 00**

Je peux téléphoner le :

- **Lundi** de 8 heures 30 à midi
et de 13 heures 30 à 17 heures 30
- **Mardi** de 8 heures 30 à midi
et de 13 heures 30 à 17 heures 30
- **Mercredi** de 8 heures 30 à midi
et de 13 heures 30 à 17 heures 30
- **Jeudi** de 8 heures 30 à midi
et de 13 heures 30 à 17 heures 30
- **Vendredi** de 9 heures à midi
- **2 samedis** par mois de 9 heures à midi

Fiche 3 :

Avoir des conseils

Je cherche des conseils et des informations.

Je peux aller sur un site internet.

Le site internet s'appelle **t21learning**.

Je tape t21learning sur internet.

Par exemple, je peux trouver sur t21learning des conseils :

- Pour mieux manger
- Pour ne pas avoir peur avant une prise de sang
- Pour gérer mon argent

Mon parcours

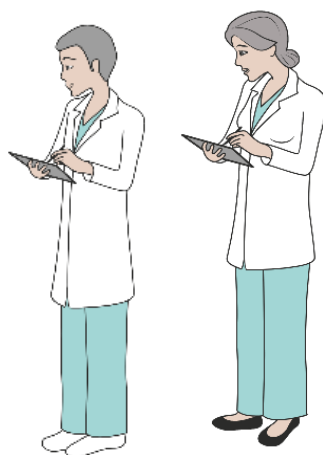


Fiche 5 :

Ceux que je peux rencontrer à l'Institut

- Un ou une médecin
- Un ou une neuropsychologue
- Une orthophoniste
- Une psychologue
- Une diététicienne
- Une infirmière
- Une assistante sociale
- Des secrétaires

Je les reconnais par leur blouse blanche.



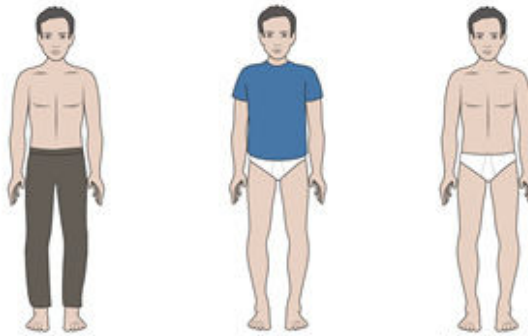
Fiche 6 : Ma consultation



Pendant la consultation,
le médecin me pose des questions.

Le médecin veut savoir :

- comment je me sens
- ce que je sais faire
- si j'ai mal quelque part



Le médecin peut me demander
d'enlever mes vêtements.

C'est pour pouvoir m'ausculter.

Ausculté, ça veut dire qu'il va me toucher.

C'est pour me soigner.

J'ai le droit de refuser.

Fiche 7 : La prise de sang



L'infirmière peut me faire une prise de sang.

Elle fera très attention à ne pas me faire mal.

Je peux demander de regarder une vidéo.

Je peux demander d'écouter de la musique.

La prise de sang c'est :

- Pour vérifier que je vais bien
- Pour participer à la recherche si je suis d'accord

**Participer à la recherche,
c'est aider les chercheurs
à mieux comprendre mon handicap.**

Mes droits



Fiche 8 : Le consentement

Le consentement c'est donner son accord.

Le consentement doit être libre.

Ça veut dire que ça vient de moi.

C'est mon choix personnel.

On ne peut pas m'obliger.

Le consentement doit être éclairé.

Ça veut dire que j'ai bien compris
les informations.

Fiche 9 :

Le Règlement Général de Protection des Données

Ce sont des règles à respecter par l'Institut.

C'est pour protéger mes **informations privées**.

Par exemple :

- Mon nom
- Mon prénom
- Mon numéro de sécurité sociale
- Mon adresse
- Mon numéro de téléphone

C'est pour protéger mes **informations de santé**.

Par exemple :

- Le nom de ma maladie
- Les traitements que je suis

Fiche 10 :

Ma personne de confiance

La personne de confiance c'est une personne qui **m'aide**.
C'est moi qui la choisie.

C'est par exemple :

- un membre de ma famille
- un ami
- mon tuteur
- mon curateur

Cette personne m'aide :

- à comprendre les mots du médecin
- à faire des choix pour ma santé
- à exprimer ce que je veux dire

Je peux avoir confiance en cette personne.

Cette personne respecte mes choix.

**Cette personne défend mes choix
quand je suis en difficulté.**

Ce n'est pas pareil si je suis sous tutelle.

**Si je suis sous tutelle, je ne peux pas choisir seul(e)
ma personne de confiance.**

C'est le juge qui m'aide à choisir.

Fiche 11 :

Mes directives anticipées

Les directives anticipées c'est un document que j'écris.

Pour écrire mes directives anticipées, je suis aidé par **ma personne de confiance**.

Les directives anticipées expliquent comment je veux être soigné(e) en fin de vie.

J'ai le droit de dire comment je veux être soigné :

- A n'importe quel âge
- Même si je suis en bonne santé

Le médecin lit mes directives anticipées.

Ce n'est pas pareil si je suis sous tutelle.

Si je suis sous tutelle, je dois demander le droit d'écrire mes directives anticipées.

Fiche 12 :

Le droit à dire ce que je pense

Je peux dire quand **je ne suis pas content**.
Ça s'appelle **une réclamation**.

- Je peux **écrire** une réclamation
- Je peux **dire** une réclamation
- Je peux **faire** une réclamation avec mes outils de communication

Par exemple :

- Je peux faire une réclamation quand je ne comprends pas le médecin
- Je peux faire une réclamation quand je n'ai pas de réponse à une question

Je peux dire quand **je suis satisfait.**

Ca veut dire que **je suis content.**

- Je peux **dire** que je suis satisfait
- Je peux **écrire** que je suis satisfait
- Je peux **montrer** que je suis satisfait avec mes outils de communication

Par exemple :

- Je peux dire que je suis satisfait quand le médecin a pris le temps de m'écouter
- Je peux dire que je suis satisfait quand le médecin m'explique ce que je ne comprends pas

Mes devoirs



Fiche 13 : La sécurité

Je dois respecter les **règles de sécurité**.

Il est **INTERDIT** de :



- fumer



- boire de l'alcool



- amener un animal

En cas d'incendie, je dois suivre
les consignes.

Une consigne, c'est une règle.

Fiche 14 : Le respect

L'Institut respecte les règles

pour bien m'accueillir.

Le personnel me dit les règles :
je dois les respecter.



Je dois me **laver les mains.**

Je dois respecter les horaires du rendez-vous.

Je dois respecter les autres :

- Je ne dois pas crier
- Je ne dois pas courir
- Je ne dois pas sauter

Je dois respecter le matériel :

- faire attention aux livres
- ne pas monter sur les tables

Les liens utiles



Fiche 16 : Les liens utiles



J'ai besoin d'autres informations.

Je peux chercher sur internet :

- www.santebd.fr

Les dessins servent à m'expliquer certaines choses.

Je peux trouver beaucoup de choses différentes sur ce site.

- www.cnil.fr

C'est pour mieux protéger mes informations si j'ai un problème.

